

Edito du 30 mai 2017 :

EN MARCHÉ...ARRIÈRE TOUTE !!!

Le Président du « renouveau » et de la fin des vieux partis traditionnels nous recycle les vieilles ficelles usées de casse du code du travail et de la précarisation pour lutter contre le chômage...

Étant autant du renouveau que le précédent était celui de la lutte contre la finance, la loi travail XXL, qu'il prépare sur ordonnance, prédit déjà ce que les salariés vont souffrir comme maux dans les années à venir...Mais ce n'est pas tout...

Tout ! il promet de casser tout ce qui est dans l'intérêt des plus fragiles...casse de la sécu, de l'hôpital public, des services publics, des retraites, des prud'hommes, des droits aux allocations chômage, hausse de la CSG, droit à l'erreur pour le patronat dans les déclarations URSSAF, fin de l'ISF, suppression des lois sur les dividendes...Bref un seul mot d'ordre : En marche pour l'enrichissement des nantis sur le dos des autres !

Nous n'avons pas d'autres choix qu'être tous solidaires et unis pour faire face à ce que la France va subir comme chaos social. Nous devons enclencher sans attendre de grands mouvements dans les entreprises et bloquer l'économie pour porter haut nos revendications, comme le font déjà les camarades des transports de matières dangereuses à qui nous apportons le « plein » soutien de notre UL.

Salutations Syndicales
Mathias Dupuis
Secrétaire Général

ACTU :

Mobilisation du 8 Juin



La négociation visant à redéfinir l'ensemble des accords régissant les garanties collectives et individuelles de la métallurgie, s'est ouverte en septembre 2016. Elle se place dans la lignée de la mise en application de la Loi Travail, que nous combattons, ne répondant à aucun besoin des salariés.

Pour obtenir des garanties sociales de haut niveau à tous les salariés, la Fédération des Métaux appelle à une journée d'action le 8 juin.

Pendant ce temps, le gouvernement Macron-Philippe, prépare une loi Travail XXL cassant encore plus le code du travail.

Sans oublier les services publics, les transports, l'énergie...

Tout va être passé à la moulinette !!!

NOUS DEVONS ENVOYER UN MESSAGE FORT DE COMBAT ET DE SOLIDARITÉ ENTRE SALARIÉS

À l'appel des syndicats CGT de la métallurgie et de l'UL de Dieppe, nous invitons tous les syndicats et salariés du territoire à venir se rassembler le :

**Le Jeudi 8 juin à 11H00 devant
la Chambre de Commerce et
d'Industries de Dieppe pour
construire le rapport de force**

ACTIONS REVENDICATIVES

15 MAI-L'UL a apporté son soutien à Reynald Kubecki, secrétaire général du Havre une nouvelle fois convoqué à la gendarmerie



12 MAI – À la demande d'ATTAC, notre camarade Gérald LE CORRE – CGT DIRECCTE et secrétaire de l'UD 76 intervenait dans le débat suivant la projection du film « Corporate »



18 MAI – L'UL a coorganisé avec le syndicat de Paluel une projection débat à St Valery autour du film « La Sociale ». Merci à Isabelle Dujardin pour l'orga.



19 MAI-Répondant à l'invitation du syndicat du port de Dieppe, les Dockers du Havre sont venus les rencontrer.

Le syndicat a organisé une conférence de presse pour dénoncer le harcèlement dont sont victimes les salariés et les conditions de travail

9 MAI-L'UL a participé au vernissage du 65ème Salon des Artistes Ouvriers des Syndicats Cgt du Havre.



En bref

SOLIDARI...THÉ



Scop-TI, la Société coopérative ouvrière de thés et infusions, née en 2014 de la reprise par d'anciens salariés de Fralib qui ont gagné leur combat face à la multinationale Unilever et ont lancé leur marque 1336 en référence aux 1336 jours de lutte, ont besoins de nous. L'UL CGT de DIEPPE propose de passer une commande groupée. Faites-nous remonter vos envies...

ÊTES-VOUS SATISFAITS DE VOTRE SERVICE PUBLIC ?

Le 1^{er} JUIN le Collectif des Service Publics de Dieppe va se déployer autour des organismes sociaux pour distribuer un tract à destination des usagers
RENDEZ VOUS À 08H00 devant Pôle-Emploi



ÊTES-VOUS SATISFAITS DE VOTRE SERVICE PUBLIC ?

En tant qu'agents du service public, nous constatons que nos directions, sous couvert de « modernisation », imposent des réorganisations qui déshumanisent les relations, augmentent l'accueil physique du public et rendent obligatoire le passage par internet. Nous constatons partout une diminution du personnel, l'abandon de certaines missions et l'éloignement des usagers par la fermeture de sites auparavant ouverts au public.

De nombreux services publics sont concernés : CARSAT, Hôpitaux, centres médico-sociaux...

Certains services sont même « mis en concurrence » au détriment des usagers.

Un exemple parmi d'autres : la CAF, le Conseil Départemental et Pôle Emploi.

Dis-moi ce dont tu as besoin, je t'expliquerai comment t'en passer...

Concrètement, pour vous cela signifie au quotidien :

AU PÔLE EMPLOI

Depuis le 04 janvier 2016, vos services sont fermés 7j/7-midi. Vous ne pouvez pas accéder aux postes informatiques en libre accès et vous serez reçu uniquement si vous avez rendez-vous.

• Vous avez besoin de vous inscrire ? Vous devez obligatoirement vous diriger vers internet !

• Vous souhaitez rencontrer votre conseiller ? Internet ! Vous devez obligatoirement lui envoyer un mail via Pôle emploi.fr : il vous propose un rendez-vous (prochainement).

• Vous souhaitez être avisé(e) pour rédiger un CV ? Préparer un entretien ? Vous serez reçu sur un MOOC (plateforme internet gratuite).

Cette dématérialisation, (remplacement de support matériel par l'informatique), ne complémente vos situations spécifiques et personnelles. Elle augmente les risques d'erreur qui auront des conséquences sur le versement de vos allocations.

À LA CAF

• Vous voulez un renseignement ? Vous devez obligatoirement vous diriger vers le site Internet caf.fr

• Vous êtes bénéficiaire du RSA ? Vous n'avez pas le choix. Vous devez obligatoirement télécharger vos ressources trimestrielles via caf.fr

• Vous voulez rencontrer un technicien, vous devez obligatoirement prendre rendez-vous via caf.fr

• La prime d'activité, l'APL, si vous les voulez, vous devez obligatoirement vous diriger vers caf.fr

Mais le site caf.fr sature... le matériel tombe en panne... vous n'avez pas accès à votre dossier. Vous n'aurez pas de versement... Vous resterez sans réponse...

Dans les services médico sociaux du Département de Seine Maritime

• Vos services sont réorganisés et cela entraîne des fermetures de centres médico-sociaux.

• Vous avez besoin d'informations, d'accéder aux services (Protection Maternelle et Infantile, vaccination adultes et enfants, aide aux personnes âgées dépendantes...) ? Cherchez le centre médico-social encore ouvert... ou allez parler de chez vous.

• Vous voulez une aide... vos informations personnelles seront encodées dans un fichier.

• Vous rencontrez des difficultés financières pour accéder à vos droits (CAF, PÔLE EMPLOI...) ? Vous serez redirigés vers les assistants sociaux de secteur qui ne pourront pas vous répondre car eux-mêmes n'auront pas toujours d'internet.

Conséquences

L'accueil humain est remplacé par une machine.

C'est un réel parcours du combattant pour accéder à l'information, avoir le bon interlocuteur et accéder à vos droits.

Ces restructurations par le « tout numérique » mettent en cause gravement les principes fondamentaux du service public.

Cela met en cause l'égalité d'accès des usagers au service public.

Cela provoque un découragement supplémentaire, voire un renoncement de certains usagers à s'inscrire et à faire valoir leurs droits.

Avec les agents et les professionnels qui défendent les services publics,

> Exigez d'être reçus

> Exigez un accueil répondant vraiment à vos besoins

> Faites valoir vos droits !



AGENDA

Judi 1^{er} juin : A partir de 8h00 distribution devant Pole Emploi et la CAF

Mardi 6 juin : Commission exécutive départementale au Havre

Judi 8 Juin :
8h30 Réunion de bureau
11h00 Rassemblement devant la CCI de Dieppe
14h00 Commission exécutive de l'UL

Le Syndicat CGT des Hospitaliers de Dieppe fait signer une pétition pour la défense des conditions de travail, la défense des lits et des postes, mis à mal par l'asphyxie budgétaire : Il manquera au moins 6 millions au CH Dieppe en 2017 et déjà la Direction refuse de payer aux médecins une partie des primes qui leur sont dues par la réglementation...

Le syndicat demande des postes pour le Château Michel et refuse que le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) soit fermé 10 semaines pour faire des économies pendant l'été.

Le PASA accueille des patients Alzheimer souffrant de troubles du comportement. Ces patients viennent pour la journée au PASA depuis les services d'hospitalisation complète du Château, où leur comportement amène des difficultés pour eux-mêmes et pour l'entourage. L'enveloppe budgétaire pour les remplacements d'été étant trop faible... On ferme 10 semaines ! Et tant pis pour les soins.

Nous sommes des soignants et nous n'accepterons jamais cela !

ENTRETIEN AVEC...

Michel Quesnel, membre du bureau, de la commission exécutive de l'UL et secrétaire général du Syndicat des Métaux de Dieppe

1/ Michel, la Fédé de la Métallurgie appelle à une semaine d'action du 6 au 9 juin, avec un temps fort le 8, peux-tu nous en dire un mot ?



MQ/ Les salariés de la métallurgie sont attaqués de plein fouet par le gouvernement et le patronat par la remise en cause de nos conventions collectives avec à la clé des pertes de salaire. Nous avons déjà fait circuler une pétition qui recueille beaucoup de signatures. Nous allons nous investir pour le 8 juin à Dieppe avec un rassemblement à 11h devant la CCI.

2/ Que revendiquez-vous exactement ?

MQ/ Cette négociation doit nous permettre de conserver nos acquis mais aussi d'en conquérir de nouveaux (salaires, primes, temps de travail...). À la CGT, nous portons nos revendications sur : le calcul de la prime d'ancienneté basée sur le salaire brut réel à hauteur de 1% par année de travail jusqu'à la fin de carrière, une grille de salaire unique avec un véritable déroulement de carrière, la reconnaissance des qualifications des salariés, un changement de catégorie tous les 4 ans minimum ainsi qu'un doublement du salaire et du coefficient sur la carrière.

3/ Comment réussir l'action du 8 juin et s'adresse-t-elle seulement aux Métaux ?

MQ/ Nous distribuons un tract dans les entreprises où nous avons des syndiqués dans la région dieppoise et allons aussi devant celles où nous ne sommes pas représentés. La meilleure façon de mobiliser, c'est de discuter avec les salariés et de leur expliquer les dangers que représente la mise en place d'une convention collective au rabais rédigée par les tôliers ! Bien sûr que non, ce rassemblement ne concerne pas que les métallos, elle concerne l'ensemble des salariés du privé et du public mais aussi les retraités et les privés d'emploi... À part la poignée de nantis à la solde du grand capital, personne ne sera épargné par Macron et Philippe !



Contact: Union Locale CGT - 2 bis rue d'Écosse 76200 Dieppe

 **02 35 84 23 81**

 **06 86 08 71 55**

 **02 35 84 34 07**

 **cgt-ul-dieppe@wanadoo.fr**

 **UL Cgt Dieppe**

 **http://cgt-dieppe.fr**